

rendus par les valeureux soldats de la dernière guerre qui siègent à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas tout à fait certain que la procédure parlementaire exige que cette motion soit appuyée. La réaction de la Chambre semble indiquer qu'elle sera acceptée à l'unanimité. Je voudrais toutefois, au nom de mes collègues terre-neuviens des deux côtés de la Chambre, remercier le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) ainsi que mon collègue, le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) des remarques généreuses qu'ils ont formulées hier et aujourd'hui sur mes concitoyens de Terre-Neuve qui ont donné leur vie pour la défense des libertés qui nous sont si chères lors de divers conflits.

Depuis mon arrivée au Parlement, il y a eu trois occasions très mémorables. La première fut l'entrée effective de Terre-Neuve dans la Confédération il y a 25 ans en décembre; je crois que je suis le seul des Terre-Neuviens, d'abord, qui siège encore au Parlement canadien.

Le deuxième instant le plus mémorable a été celui où, en ma qualité de député le l'arrière-ban, j'ai prononcé mon premier discours lors de l'année du Centenaire, ce qui constituait un tribut que j'estime mérité rendu à la province de Terre-Neuve, alors que l'ensemble du Canada célébrait le Centenaire de la Confédération et que notre province était certes la benjamine de la famille.

Le troisième instant mémorable et celui dont je conserverai sans doute le plus longtemps le souvenir s'est produit hier, lorsque quelque 150 anciens combattants terre-neuviens se sont joints à d'anciens combattants d'autres régions du pays et à des parlementaires des deux chambres dans la magnifique salle de la Confédération pour consigner, un quart de siècle plus tard, en déposant le Livre du souvenir à la Tour de la Paix, les noms de tous les braves Terre-Neuviens qui reposent aux côtés de centaines de milliers de Canadiens et qui sont maintenant admis à titre posthume dans la grande famille canadienne, et partage avec eux le sacrifice qui a sauvé pour nous l'idéal de liberté que la Chambre incarne.

Je sais gré à tous de cette considération accordée à la plus jeune province du Canada qui est aussi la plus ancienne pierre angulaire de tout le Commonwealth. Merci de tout cœur.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, juste un mot je vous prie. Tous ceux d'entre nous qui avons eu le privilège d'assister aux cérémonies d'hier en reconnaissent l'importance et la portée. Nous avons tous, je pense, une dette de gratitude envers le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) pour la proposition qu'il a faite à la Chambre. Peut-être la portée de cette motion pourrait-elle être élargie pour que le compte rendu de tout ce qui s'est passé hier soit consigné dans notre hansard peu importe ce qu'on décidera de faire à l'autre endroit. Mais en tout cas, peu importe la forme sous laquelle est présentée la motion, nous sommes très heureux d'y donner notre appui.

**M. l'Orateur:** Les honorables députés se rendent sans doute compte que les délibérations sont devenues irrégulières. Nous pourrions procéder en ce moment aux termes de l'article 43 a) ou de l'article 117 du Règlement, comme

### Questions orales

le dit le député de Winnipeg-Nord-Centre. Je ne sais pas si la Chambre désire entendre d'autres commentaires en ce moment. Je le répète, je doute un peu de la régularité des délibérations. Le député de Saint-Jean-Est demande la parole. On pourrait lui donner brièvement la parole, après quoi on devrait passer à l'article suivant de l'ordre du jour.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je veux simplement prendre la parole pour approuver en mon nom propre et celui de mes collègues les remarques du ministre de l'Expansion économique régionale, le député de Burin-Burgeo. Il a exposé notre position avec éloquence et brio. Je veux également remercier au nom de mes collègues l'éminent et très honorable représentant de Prince-Albert de son noble geste.

**Des voix:** Bravo!

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Sauf erreur, je suppose que la Chambre consentirait à l'unanimité à revenir à l'appel des motions, afin de permettre au très honorable représentant de présenter sa motion.

**M. l'Orateur:** Je ne crois pas qu'il y ait en réalité une motion à proposer. L'honorable député a demandé le consentement unanime de la Chambre, pour l'adoption d'un ordre voulant que le compte rendu de la cérémonie d'hier soit consigné au hansard. Il y a une légère difficulté, car à ma connaissance, il n'existe aucun enregistrement de cette cérémonie.

**Une voix:** Il y avait peut-être un appareil d'écoute dans la pièce.

**M. l'Orateur:** Sous réserve des difficultés qui pourraient surgir, l'ordre de la Chambre devrait prévoir que les discours que les députés mentionnés par le très honorable représentant de Prince-Albert ont prononcés durant la cérémonie seront consignés en appendice au hansard. La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** Entendu.

**M. l'Orateur:** Il en est ainsi ordonné.

[*Note de l'éditeur: Le texte de certains discours prononcés lors de la consécration du Livre du souvenir de Terre-Neuve figure en appendice.*]

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL—L'OPPORTUNITÉ D'UN CONTINGEMENT DES EXPORTATIONS EN RAISON DU RISQUE DE PÉNURIE EN C.-B.—LE COÛT DES APPROVISIONNEMENTS EN PROVENANCE DE L'ALBERTA

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je regrette d'avoir à ramener ce problème sur le tapis. Le procureur général de la Colombie-Britannique ayant exigé, au nom des gens de cette province, que le gouvernement fédéral tranche avant midi demain la question de réduire les exportations de gaz naturel jusqu'à ce que les problèmes d'approvisionnement